



## VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

ARRETE INTERDISANT L'ACCES AU JARDIN D'ENFANTS DU SQUARE VERDUN LE  
VENDREDI 17 AVRIL 2026 A PARTIR DE 12H00 ET LE SAMEDI 18 AVRIL 2026  
A PARTIR DE 12H00 A L'OCCASION DES FINALES  
DU 29<sup>ème</sup> TOURNOI ITF JUNIOR 2026

N° : **260340**      DATE D'AFFICHAGE : **25 MARS 2026**

**LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire pour le bon déroulement du 29<sup>ème</sup> TOURNOI ITF JUNIOR d'interdire l'accès au jardin d'enfants du Square Verdun à l'occasion des finales le vendredi 17 avril 2026 à partir de 12h00 et le samedi 18 avril 2026 à partir de 12h00,

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'accès au jardin d'enfants du Square Verdun est interdit au public le vendredi 17 avril 2026 à partir de 12h00 et le samedi 18 avril 2026 à partir de 12h00.

**Article 2** : En cas de mauvais temps, l'arrêté sera valable pour le jour où la manifestation aura été reportée.

**Article 03** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité et de notification et de sa transmission au représentant de l'Etat chargé du contrôle de la légalité.

**Article 04** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Beaulieu-sur-Mer, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale de Beaulieu-sur-Mer, qui sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le **25 MARS 2026**

Le Maire,  
Roger ROUX

